

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 1^{er} octobre 2015 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest)

NOR : DEVA1522832S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,

Vu le code des marchés publics, notamment ses articles 1^{er} et 2 ;

Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu la décision du 21 juillet 2011 modifiée portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à M. Pascal Revel, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest.

Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à :

M. Martial Duqueyroix, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de cabinet.

Mme Anne Bertinetti, attachée principale d'administration de l'aviation civile, chef du département gestion des ressources.

M. Christophe Mornon, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du département surveillance et régulation.

Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs aux dépenses inférieures à 1 000 € toutes taxes comprises liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » et aux ordres de déplacement, dans la limite des attributions de leur site respectif, à :

Mme Florence Escorne-Joly, assistante d'administration de l'aviation civile, chargée d'affaires des antennes à Pau et à Biarritz.

Mme Véronique Bernard, assistante d'administration de l'aviation civile, chargée d'affaires de l'antenne à Poitiers.

Article 4

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs aux ordres de déplacement dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitations aériens », dans la limite des attributions du département surveillance et régulation, à :

Mme Marie-Christine Roumegous, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

M. Thierry Gillet, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

M. Hervé Galand, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

M. Bruno Garnier, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

Article 5

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs aux ordres de déplacement locaux d'une journée dans le ressort des deux régions Aquitaine, Poitou-Charentes, dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », dans la limite des attributions de leur département, à :

Mme Séverine Fiorletta, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

Mme Marie-Christine Carmigniani, ingénieure électronicienne divisionnaire des systèmes de la sécurité aérienne.

M. Patrick Touzinaud, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

M. Alain Marty, technicien supérieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

Mme Béatrice Artiglieri, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

Mme Anne Lagueyte, technicienne supérieure des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

Article 6

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées aux articles 30, 31 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitations aériens », à :

Mme Anne Bertinetti, attachée principale d'administration de l'aviation civile, chef du département gestion des ressources.

Mme Florence Escorne-Joly, assistante d'administration de l'aviation civile, chargée d'affaires des antennes à Pau et à Biarritz.

Mme Véronique Bernard, assistante d'administration de l'aviation civile, chargée d'affaires de l'antenne à Poitiers.

M. Yann Charasson, assistant d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Mme Marie-Thérèse Hunsicker, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Mme Cindy Duffie, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Article 7

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées au 1° de l'article 31 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des ordres de mission dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

M. Wilfried Dixneuf, ouvrier des professions communes.

M. Hervé Oroz, ouvrier des professions communes.

Article 8

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées aux articles 30 et 31 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des ordres de mission dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à M. Michel Puyo, adjoint d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Article 9

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées à l'article 30 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des ordres de déplacement dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

- Mme Véronique Maillé, adjointe d'administration de l'aviation civile, secrétaire de direction.
- Mme Bérandère Sabatier, adjointe d'administration de l'aviation civile, secrétaire de cabinet.
- Mme Fabienne Lemoine, adjointe d'administration de l'aviation civile, secrétaire.
- Mme Zelia Braz-Lopes, adjointe d'administration de l'aviation civile, secrétaire.

Article 10

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de recettes liées au budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à Mme Véronique Bernard, assistante d'administration de l'aviation civile, chargée d'affaires de l'antenne à Poitiers.

Article 11

Délégation est donnée à l'effet de signer les marchés publics et les accords-cadres en qualité de pouvoir adjudicateur à :

- M. Pascal Revel, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest.
- M. Martial Duqueyroi, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de cabinet.
- Mme Anne Bertinetti, attachée principale d'administration de l'aviation civile, chef du département gestion des ressources.
- M. Christophe Mornon, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du département surveillance et régulation.

Article 12

La décision du 28 juillet 2015 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest) est abrogée.

Article 13

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 1^{er} octobre 2015.

*Le directeur de la sécurité
de l'aviation civile,*
P. CIPRIANI